

GROUPE DE TRAVAIL SECURISATION DE LA VELOURTE

Compte-rendu de la troisième rencontre, le 22 septembre 2014

Présents :

- Conseil Général du Jura : Arnaud DUPRE et Michel BONNIN, retraité, présent à titre personnel
- DOLAVELO : Annie BUCHWALTER, Yves PANIER, Jacky ALEJANDRO
- Vélo Club Dolois : Thierry DELACROIX
- Club Dolois de la Retraite Sportive : Gérard CARD
- Roller Dole Tavaux : Cédric GIBERT
- Union Touristique des Amis de la Nature : Cynthia COPETTI
- AF3V (relais régional) FFCT et Cyclo-Club Dolois : Daniel CATY
- Animateur du groupe : André BOICHUT

Excusés :

- Roller Dole Tavaux : Michèle PIEDEVACHE
- DOLAVELO : Gilles JEAN

1- Approbation du compte-rendu de notre deuxième réunion du 2 juin 2014 :

Pas de remarques particulières.

2- Présentation des nouveaux arrivants :

Nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres du groupe, tout d'abord Arnaud DUPRE, chargé de mission *déplacements doux* au Conseil Général du JURA et désigné comme représentant pour la suite de nos travaux, Jacky ALEJANDRO de DOLAVELO, ainsi que Cédric GIBERT pour le club ROLLER DOLE/TAVAUUX.

3- Point sur le retour des questionnaires aux riverains et usagers:

- Questionnaire riverains : Thierry DELACROIX et Gilles JEAN ont rencontré les riverains de Rochefort, tandis que Cynthia COPETTI et André BOICHUT ont fait de même pour Audelange. Au total, 32 riverains se sont donc prêtés de bonne grâce à nos questions. Les remarques les plus fréquentes concernent la vitesse de certains cyclistes, le risque de heurt entre cyclistes et piétons et la nécessité pour les vélos d'être équipés d'une sonnette.
- Questionnaire usagers : Nous avons passé la barre des 200 questionnaires complétés. Les vélo-gardes ont accompli un beau travail avec environ 150 exemplaires, un grand

merci à eux, une trentaine l'a été grâce aux stands tenus par DOLAVELO dans différentes manifestations, mais seulement une vingtaine en provenance des membres des clubs ou associations participants à notre groupe, d'où cet appel : **INVITER VOS AMIS DE CLUB, ASSOCIATION A REpondre AU QUESTIONNAIRE, VERSION PAPIER OU NUMERIQUE AVANT LE 15 OCTOBRE DERNIER DELAI (adresse d'envoi : André BOICHUT 6, treije des vigneron 39290 MONTMIREY LA VILLE ou : andre.boichut@wanadoo.fr)** .

4- Echange, puis décision sur le choix de l'équipe devant prendre en charge le dépouillement des questionnaires :

Fin juin 2014, sur les conseils de M. TRIBOULET, directeur de l'Office de Tourisme de Dole, nous avons sollicité le lycée NODIER, susceptible de faire réaliser le dépouillement des questionnaires par ses élèves de BTS au moyen du logiciel *SPHINX* . Cette formule, bien adaptée à ce genre de travail, permettrait un gain de temps important tout en offrant un produit final de bonne facture agrémenté de graphiques divers en couleur.

Le lycée NODIER a donné son accord, mais entre-temps, le Centre Technique Routier Départemental de DOLE souhaiterait de son côté confier cette tâche aux Vélo-gardes, suite logique de leur implication durant l'été en proposant les questionnaires aux usagers. Par ailleurs, l'un d'entre eux maîtrise bien l'informatique. En tout état de cause, le dépouillement nécessitera par instant la participation de certains d'entre nous.

Dernière minute : M. JOLIMOY me confirme avoir l'aval de sa hiérarchie pour prendre en charge ce dépouillement, dont acte. Nous recontacterons tout prochainement le lycée NODIER pour l'informer de l'abandon du projet avec ses élèves.

5- Informations données par M. Arnaud DUPRE sur les nouveaux équipements et travaux prévus prochainement sur le parcours de la véloroute :

- Le CG étudie la possibilité de limiter la vitesse à 30 km/h en zone non urbaine et 20 km/h en zone urbaine mais la décision devra attendre les résultats de notre enquête en cours.
- La mise en place de totems (toujours en attente de livraison) se fera comme prévu. Précision : ils sont destinés à présenter des informations et conseils sur la conduite à adopter, sans aborder l'aspect réglementation.
- Face aux risques importants que nous avons signalés au niveau des passages en courbe sous les ponts qui enjambent le canal, un marquage au sol matérialisant l'axe médian a été réalisé semaine 40. Il s'agit là d'une première étape.
- Passerelle glissante à DOLE : De l'avis de certains, le revêtement (genre tartan) d'une passerelle de même type dans le secteur de MONTBELIARD serait vraiment antidérapant, même par temps humide. Le CG du Jura va se renseigner. Si la formule



démontre son efficacité, y compris en période hivernale, alors elle pourra être retenue pour DOLE.

- Signalisation : Les vélo-gardes ont entrepris le recensement de la signalisation en place sur le parcours de la véloroute au moyen d'un GPS, excellent moyen de faire le point sur l'existant et de vérifier l'adéquation avec les vrais besoins. Par ailleurs, certains participants sont très favorables à voir apparaître la distance de 1,50 m entre véhicules et vélos sur les panneaux de dépassement. M. THOMAS ne retient pas l'idée, estimant que ce type de panneau n'a pas vocation à redire le code de la route.
- Aménagement du tronçon ORCHAMPS/RANCHOT : Volonté de sécuriser l'Euro Vélo 6 entre ORCHAMPS et RANCHOT en réalisant une voie verte le long du Doubs et de son canal :
 - 1^{er} tronçon entre ORCHAMPS et LA BARRE sur la digue existante.
 - 2^{ème} tronçon entre La Barre et le Moulin des malades très complexe : volonté de décaler la RD 673 pour « insérer la voie verte entre le Doubs et la route départementale. Etude en cours.
 - 3^{ème} tronçon entre le MOULIN DES MALADES et RANCHOT sur la voie communale existante.
- Voie cyclable entre DAMPARIS et LABERGEMENT, D 220 : L'acquisition foncière et l'étude environnementale sont en cours pour un objectif à l'horizon 2015/2016.
- Mise en place de barrières interdisant l'accès aux véhicules non autorisés : Le CG n'y serait pas opposé au cas par cas, mais il convient là encore d'attendre les réponses aux questionnaires pour envisager de donner suite.

6- Questions et informations diverses :

Yves PANIER fait part de son désaccord avec le contenu de l'article du journal LE PROGRES suite à la première réunion de notre groupe en juin 2014. L'article affirme que « la véloroute est devenue une piste de loisir, alors qu'elle avait été prévue pour le sport » et semble ainsi déplorer la présence des rollers, promeneurs, pêcheurs, enfants..... Il ne reflète pas la teneur des débats ni les véritables objectifs du groupe et la photo jointe ajoute encore à la confusion. L'ensemble du groupe rejoint son point de vue. Nous souhaitons promouvoir notre démarche au travers des articles de presse, c'est raté pour cette fois. Nous devons donc redoubler de vigilance à l'avenir.

7- Prochaine réunion :

Nous ne sommes pas en mesure pour l'instant de retenir la date de notre prochaine rencontre dans la mesure où les échanges devront porter sur les résultats du dépouillement, lequel ne démarrera pas avant fin octobre.

*Pour information, ce **projet** de compte-rendu est adressé à chaque membre du groupe, à la présidente de DOLAVELO, au Conseil Général du Jura, au Centre Technique Routier Départemental Dole/Chaussin, à l'association AF3V, à VNF Dole.*